



Remboursement raid

Par Chris83

Bonjour,

Avec une amie , nous voulions participer à un raid fin 2025 puis fin 2026. En effet suite à une fracture , avons été obligées en 2025 de reporter : ce report a été proposé par les organisateurs car suivant le règlement du raid nous étions hors délai ,j-40 du départ (aurions dû payer 40% de pénalités): toutefois avons signé un mail stipulant le report des pénalités 2025 en cas de nouvel abandon 2026 . Nous signons un contrat 2026 , finalisons l'inscription 2026 et là une nouvelle fracture j-40 ? d'après règlement abandon donc -40% pénalités mais les organisateurs nous disent qu'il faut en plus tenir compte du report des premières pénalités ? est-ce que ce document assez informel , en sachant que rien n'est mentionné dans le règlement à une quelconque valeur juridique ?? Peuvent-ils nous demander 80% de pénalités ?? Je précise que les billets d'avion sont à notre charge indépendamment et que nous voudrions un compromis ?
Merci d'avance pour votre aide .

Par CToad

Bonjour,

Sans analyse des textes (CGV et échanges que vous avez signés) je ne suis pas sûre qu'il y ait moyen de vous aider. La somme en jeu est t elle forte ? il y a des consultations d'avocat gratuites un peu partout dans les villes, peut être devriez vous vous renseigner et y aller avec l'ensemble des documents ?

Cordialement

Ctoad